

Fiche signalétique



Makes it better®

Codes des produits : 715, 716, 718,
718-b, 31259, 31246, 31246-b, 31359,
31346, 91640

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2012

Rapid Aid Corp.
4120A, Sladeview Crescent
Mississauga (ON)
Canada L5L 5Z3
Tél. : 905.820.4788
1.800.COLD.HOT (265.3468)
Télec. : 905.820.9226
www.rapidaid.com

Nitrate d'ammonium et de calcium

Conforme à ISO 11014-1 et 91/155/EC

1. Identification du produit chimique et de l'entreprise

Nom chimique : Nitrate d'ammonium et de calcium

Nom chimique courant :

Synonymes : AN/Nutramon

Nom du fournisseur :

Adresse du fournisseur :

2. Composition/information sur les ingrédients

Nom	Numéro de CAS	% par poids	Symbole	R phrases
Nitrate d'ammonium	6484-52-2	max. 78	-	-

Renseignements supplémentaires

Contient :

Nom	Numéro de CAS
Nitrate de magnésium	13446-18-9
Dolomite	16389-88-1

3. Identification des risques

Dangers physiques/chimiques :

Dangers pour l'environnement : nocif pour les organismes aquatiques.

Effet(s) de la (sur)exposition : Légèrement irritante pour les yeux, la peau ou les voies respiratoires.

Syptôme(s) de la (sur)exposition :

Inhalation : Essoufflement, toux, irritation des voies respiratoires.

Ingestion : Maux de gorge, douleurs abdominales, nausées et vomissements si plus de 10 grammes sont ingérés. **Contact avec la peau :** Rougeur et sensibilité de la peau.

Contact avec les yeux : Rougeur, douleur.

4. Premiers soins

Ingestion : Rincer la bouche avec beaucoup d'eau. Faire boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer le vomissement. Recourir à un médecin si plus de 10 grammes ont été avalés.

Inhalation : Faire évacuer vers un endroit bien aéré. Éviter d'exercer de la pression sur la personne affectée. Consultez un médecin.

Contact avec la peau : Laver à l'eau.

Contact avec les yeux : Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Consultez un médecin.

5. Mesures de lutte contre les incendies

Moyens d'extinction adéquats : L'eau

Dangers inhabituels d'incendie et d'explosion : Une fumée toxique d'oxydes d'azote peut être formée dans un incendie.

Produits de décomposition et thermiques dangereux : Une fumée toxique d'oxydes d'azote.

Protection des pompiers : Appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas d'accident

Précautions individuelles : Utiliser les vêtements et le matériel de protection appropriés (voir la section 8).

Précautions pour l'environnement : La substance est biodégradable. Nocif pour les organismes aquatiques.

Méthodes de nettoyage : Les matières déversées doivent être ramassées adéquatement et les résidus nettoyés avec beaucoup d'eau. Si des matières déversées contaminent des cours d'eau, veuillez en informer les autorités locales responsables.

7. Manutention et stockage

Manutention : Utiliser les vêtements et le matériel de protection appropriés (voir la section 8)

Stockage : Stocker loin des matériaux combustibles et des agents réducteurs. Ne pas exposer à des températures élevées.

Matériel d'emballage : En vrac, sacs.

8. Contrôles d'exposition/protection personnelle

Mesures techniques : Ventilation locale par aspiration.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation.

Protection individuelle :

Système respiratoire : Protection respiratoire. (masque protecteur contre la poussière, type P2)

Peau et corps : Vêtements de protection.

Mains : Gants de protection.

Yeux : Lunettes de protection.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence : Granules, secs.

Couleur : brunâtre.

Odeur : inodore.

Poids moléculaire : Ne s'applique pas.

Point d'ébullition : Ne s'applique pas.

Point de fusion : Environ 169°C

Température de décomposition : >220°C

Masse volumique en vrac :

1000 – 1100 kg/m³

Solubilité : 3,6 ± 0,2 mm.

Solubilité dans l'eau : 190 g/100 ml (20°C).

Point d'éclair : Aucun.

Température d'auto-allumage : Ne s'applique pas.

Limite inférieure d'explosibilité : Ne s'applique pas.

Limite supérieure d'explosibilité : Ne s'applique pas.

Point de congélation : Ne s'applique pas.

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : stable.

Conditions à éviter : Fond et se décompose lorsque fortement chauffé.

Matériaux à éviter : Base solide, base acide, matières premières, chromate, zinc, composés de cuivre, nickel et cobalt.

Produits de décomposition dangereux : Le nitrate d'ammonium et de calcium fond et se décompose lorsque fortement chauffé, relâchant une fumée toxique (NOx).

Polymérisation dangereuse : N'aura pas lieu.

11. Information toxicologique

Nom chimique :

Nitrate d'ammonium.

Toxicité aiguë :

Orale : LD50 rat : 2300 mg/kg.

Dermale : LD50 rat: prévu > 2000 mg/kg.

Inhalation : 4 h LC50 rat : > 88 mg/l.

Irritation des yeux : légère irritation des yeux.

Irritation de la peau : Très légère irritation de la peau.

Sensibilisation : Aucune sensibilisation de la peau.

Toxicité chronique : La substance pourrait entraîner un changement dans la structure sanguine (formation de méthémoglobine).

Cancérogénicité : NTP : Aucune étude longitudinale NCI n'a été menée.

CIRC : Aucune monographie NCI n'a été publiée.

OSHA : Non réglementé comme étant
cancérogène.

Mutagénicité : Aucune mutagénicité prévue.

Toxicité pour la reproduction : Aucune toxicité pour la reproduction n'est prévue.

Données épidémiologiques : Les données épidémiologiques n'indiquent aucun effet sur les travailleurs exposés à 10 mg/m³ pour une année ou plus.

12. Information écologique

Nom chimique : Nitrate d'ammonium.

Mobilité : Très soluble dans l'eau. Il n'est pas absorbé par le sol.

Persistance et dégradabilité : Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif : Log P < 0. Donc aucune bioaccumulation potentielle.

Écotoxicité : 96 h LC50 (pour le poisson) : 10 - 100 mg/l.

48 h EC50 (pour la daphnie) : 10 - 100 mg/l.

13. Considérations pour l'élimination

Responsabilité du destinataire de prendre connaissance des règlements nationaux et locaux.

Méthodes d'élimination : La substance est biodégradable. Élimination selon la législation locale.

14. Information sur le transport

Nom officiel d'expédition : Engrais à base de nitrate d'ammonium.

Numéro de NU :

Route/Voie ferrée/Arrière-pays : Aucun règlement précis applicable.

Zones d'aménagement : Aucun règlement précis applicable.

Maritime : Aucun règlement précis applicable.

Aérien :

15. Information sur la réglementation

Responsabilité du destinataire de prendre connaissance des règlements nationaux et locaux.

Classification EC :

Nom de l'étiquette : Ne pas classifié comme étant une substance dangereuse selon les critères de l'EC.

Symbole de danger : Aucun.

Phases de risque :

Aucune.

Phases de sécurité :

Aucune.

Réglementation nationale : Facilement biodégradable.

WGK (Allemagne) : 1 (Classification DMS)..

Énuméré dans l'inventaire TSCA : Oui
(ingrédients).

Énuméré dans l'inventaire DSL : Oui
(ingrédients).

Énuméré dans l'inventaire AICS : Oui
(ingrédients).

Énuméré dans l'inventaire MITI : Oui
(ingrédients).

16. Autres informations

Toute l'information fournie par ou de la part de DSM comme les propriétés, les caractéristiques, l'utilisation, etc. des produits est basée sur la recherche, dont la littérature et est considérée comme étant fiable. DSM ne peut, toutefois, pas donc pas assumer la responsabilité ni pour la performance, ni pour les résultats obtenus par l'utilisation des produits ou l'information impliquée, ni pour aucun dommage qui pourrait être causé par ou aux produits ou à l'information.

Dans ce contexte, l'acheteur est obligé de vérifier la qualité et toutes les autres propriétés des produits. L'acheteur assume toutes les responsabilités liées à l'utilisation des produits et de l'information.

Aucune responsabilité n'est assumée pour la sanction des marques de commerce, des brevets ou de tous autres droits acquis ou contrôlés par de tierces parties en raison de votre fabrication, formulation, utilisation ou vente des produits et de l'information.